

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence · Equité · Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 209/2023

A LA SOCIETE AUTHENTIX INC

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/M.S/M.M.P.P/CGPMP/MIN-HYDRO/2023, conclu avec le Ministère des Hydrocarbures, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-sept millions cinq cent septante-six mille (USD 37.576.000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit, dollars américains deux cent soixante-trois mille trente-deux (USD 263.032).

Fait à Kinshasa, le 22/11/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général a.i.  
Benoit Kalenga Kalembe